

Stagiaires, refusons ensemble l'inacceptable.

SUD éducation a contesté dès 2008 la réforme de la formation des maîtres dite « mastérisation » et les conditions scandaleuses d'entrée dans le métier, qu'on vous impose.

Nous soutenons donc totalement le mouvement entamé par une centaine de stagiaires à Torcy le vendredi 1^{er} octobre.

Dès réception de leur tract, en partie reproduit ci dessous, nous l'avons diffusé à nos adhérents et aux stagiaires présents sur nos établissements.

A TOUS LES PROFESSEURS STAGIAIRES

Un constat : entrer dans le métier à plein temps ne nous permet pas d'assurer une préparation et une conduite des cours aussi bonnes que nous le souhaiterions. C'est d'autant plus éprouvant que nous sommes pris dans un contexte institutionnel très tendu qui complique les relations avec nos tuteurs, formateurs, chefs d'établissements et inspecteurs. Dans ces conditions, les modalités de titularisation semblent plus qu'incertaines.

Face à ce constat, les stagiaires en formation à Torcy se sont réunis Vendredi 1^{er} Octobre et se sont accordés sur **trois revendications fortes :**

→ **MOINS D'HEURES DE SERVICE :** nous voulons un allègement immédiat des horaires devant les classes pour nous, et leur réduction radicale pour les futurs stagiaires de 2011.

→ **UN SOUTIEN PLUS CONCRET :** il faut un tuteur impliqué pour chacun, et la garantie d'être détachés par nos établissements lors des formations qui nous restent.

→ **DES CONDITIONS DE VALIDATION TRANSPARENTES :** qu'on sache enfin combien de visites nous recevrons, quand et de qui et quels seront précisément les critères d'évaluation, et qu'on restaure le cadrage national assurant l'égalité de traitement entre académies.

Pour porter ces revendications, nous souhaitons poursuivre notre mobilisation et l'étendre à l'ensemble des stagiaires de tous les niveaux, toutes les disciplines, toutes les filières et toutes les académies.

• **Envoie-nous un courriel à stagiaireimpossible@gmail.com**

Pour que l'administration entende ces revendications, il faut maintenant élargir la mobilisation. SUD Education propose :

- **De mettre ses moyens matériels et logistiques au service du collectif et des stagiaires** qui souhaitent s'organiser. (tirage, réservation de salle, ..).
- **De demander une audience au Rectorat**, avec les syndicats qui le souhaitent, pour porter avec vous de façon unitaire, vos revendications afin d'obtenir des améliorations dès la rentrée de novembre.

**SUD Education s'associera à l' AG centrale des stagiaires
mercredi 20 octobre à 17h00
à la Bourse du travail de Paris
rue du Château d'eau, métro République**

Les analyses de SUD éducation

Sud Education a depuis l'origine refusé la « réforme » de la formation des maîtres . Comme nous le disions un peu seuls dès 2008, cette « mastérisation » est surtout guidée par la volonté d'économiser 16 000 postes cette année grâce à votre passage à temps plein, sans formation suffisante. Outre des difficultés pédagogiques pour les stagiaires, elle va générer un tri social accru et créer un vivier de précaires.

Un tri social accru : désormais, la Licence (Bac+3) + 2 ans de master sont nécessaires pour passer les concours! L'allongement de la scolarité aura pour conséquence un tri social car il va accroître les difficultés des étudiants issus des classes populaires. sans même évoquer les effets catastrophiques sur les retraites! Il est clair que la réforme des retraites qui augmente la durée des années de cotisation pour avoir une retraite complète se conjugue de façon dramatique avec une entrée plus tardive dans le métier. Quelle « revalorisation » compensera ce recul social ?

Un vivier de précaires : dans un contexte de suppression des postes de titulaires (35 000 depuis 2007) et de réduction du nombre de postes aux concours, la réforme entraînera la multiplication des enseignants précaires. Le nombre d'étudiants étant plus important que le nombre de postes offerts aux concours, il y a fort à parier qu'il y aura plus d'étudiants qui obtiendront un master d'enseignement que de reçus aux concours. Ces "reçus collés" titulaires d'un master mais pas du concours serviront à alimenter le « vivier » de remplaçants

On aura d'un côté recours à des personnels non titulaires potentiellement corvéables à merci et, de l'autre, à des enseignants titulaires fonctionnaires d'Etat dont le nombre se réduira d'année en année. On sait ce que cela a donné à France Télécom ou à la Poste : les fonctionnaires sont devenus minoritaires et on a vu le développement de la flexibilité et de la détresse au travail.

Les revendications de SUD Education Pour une vraie formation initiale

⇒ **pour les Professeurs Stagiaires :**

- 4 à 6 h de cours en responsabilité
- Non à l'affectation des stagiaires à plein temps à l'année !

⇒ **pour le recrutement:**

-Abrogation des décrets de mastérisation des concours enseignants du 28 juillet 2009 et de la circulaire du 27 août 2009 sur la mise en place des stages en responsabilité pour les étudiants inscrits aux concours de recrutement.

-Retour à un recrutement à Bac+3 (licence) et validation de la formation initiale par attribution d'un Master pour tous les professeurs

⇒ **pour le remplacement :**

- Pas de recrutement de personnels sous contrat précaire (CDD appelé « stage »)
- Création immédiate de postes d'enseignants titulaires- remplaçants nécessaires pour couvrir les besoins en remplacements!
- Pas d'utilisation de stagiaires comme « moyen de remplacement »

⇒ **pour les étudiants inscrits au concours :**

- aucun stage en responsabilité (CDD) avant la réussite au concours
- stages d'observation et de pratique accompagnée nombreux et réguliers
- salaire au moins égal au SMIC pour les étudiants

